



Monsieur le Président  
Ligue des Droits de l'Homme  
1, allée Mgr Jean-René Calloc'h  
29000 Quimper

Quimper, le 22 février

Monsieur le Président,

C'est avec un grand intérêt que j'ai pris connaissance de votre courrier. La Ligue des Droits de l'Homme œuvre pour le respect des droits depuis maintenant plus de 120 ans et ses interventions dans le débat public sont source d'inspiration.

Je vous prie de trouver dans cette lettre les premiers éléments de réponses à votre courrier. Bien évidemment, je reste à votre disposition pour un échange plus approfondi sur l'un ou l'autre de ces sujets.

La question de l'accès à l'emploi reste une question majeure sur laquelle notre collectivité se doit d'agir. Nous renforcerons la politique d'insertion de QBO pour contribuer au retour à l'emploi de ceux qui en sont éloignés par un soutien à Actife, à la Mission Locale et aux structures d'insertion par l'activité économique. Nous souhaitons également renforcer les clauses sociales d'insertion dans les marchés publics de la collectivité et sensibiliser les acteurs économiques privés à cet enjeu, en partenariat avec le Conseil départemental.

L'expérimentation «territoire zéro chômeur de Longue Durée» portée par ATD Quart Monde est une belle initiative. Nous souhaitons nous y engager par sa mise en place sur le quartier de Kermoyan, fortement touché par le chômage. A l'heure actuelle, nous sommes dans l'attente de la décision du Gouvernement sur l'ouverture d'un nouvel appel à projets.

Plus largement, il nous faudra largement renforcer le travail partenarial avec l'ensemble des acteurs de l'insertion, de la formation et de l'emploi pour faire en sorte de mieux travailler collectivement, de construire des parcours que l'on dit « sans rupture » et plus efficaces pour les personnes en insertion.

Comme ailleurs, le bassin de vie de Quimper reste touché par la pauvreté et la grande exclusion. Notre projet traduit notre engagement à apporter de nouvelles réponses pour lutter contre cette réalité.

Nous mettrons en place un Observatoire local de la pauvreté et de l'exclusion pour partager le diagnostic et les réponses publiques à apporter.

D'ores et déjà notre programme présente les contours d'une politique transversale. Nous travaillerons à faciliter l'accès au logement notamment par la construction d'habitats pour tous les revenus. La création d'une véritable « guichet unique de l'Habitat » permettra de mieux renseigner et accompagner chacun d'entre nous (travaux d'amélioration énergétique, lutte contre l'habitat indigne, accès au droits...)

Nous renforcerons les tarifications solidaires des services publics comme par exemple dans la restauration scolaire, les services de petite enfance, les transports en commun, l'accès aux événements culturels et sportifs par l'instauration d'un chèque culture-sports-loisirs, qui sera fonction du quotient familial.

Nous lancerons une politique de lutte contre la fracture numérique par le déploiement de points d'accès au numérique, avec médiation, répartis dans les différents quartiers. Trop de personnes renoncent en effet à leurs droits devant la complexité des procédures dématérialisées.

Dans le même esprit nous engagerons la collectivité dans une Charte de l'accès aux droits en lien avec les associations de solidarités. Nous améliorerons les accueils des usagers et l'accès aux droits. Nous renforcerons le travail de coordination entre CCAS, associations et le Conseil départemental en ce sens.

Enfin, nous faciliterons l'action associative par un soutien à leur projets et démarches communes comme par exemple le travail du Livre Blanc.

La politique de gestion de l'immigration relève d'une compétence de l'État. Une fois déboutée du droit d'asile ou lorsqu'un titre de séjour n'a pas été renouvelé, les personnes en situation irrégulières se retrouvent dans l'impasse. Nous savons le rôle des associations de solidarité dans l'accompagnement de ces publics fragilisés par l'absence de statut. Nous savons aussi les difficultés que vous rencontrez au quotidien lorsque vous ne pouvez pas apporter de réponse satisfaisante aux drames humains qui se jouent.

Nous devons porter une attention aux situations de détresse en concertation avec les associations de solidarité et l'État afin que la dignité humaine soit respectée.

Selon le dernier rapport du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC), 50 à 70 % des leviers d'action contre le dérèglement climatique se situent au niveau local. Nous plaçons la transition écologique et sociale au cœur de notre projet pour Quimper et l'agglomération. Celui-ci intègre les enjeux du Pacte pour la Transition.

Nous mettrons en place une « COPKerné » (ou « COP26 territoriale ») fédérant à l'échelle de la Cornouaille l'ensemble des acteurs du territoire autour de ces enjeux.

Nous adopterons l'indice « impact carbone » comme un critère de décision préalable à la mise en œuvre des projets de la ville et de l'agglomération.

Nous souhaitons engager une politique transversale touchant toutes les compétences de la ville et de QBO afin d'atteindre l'objectif d'un territoire « 100 % énergies renouvelables » à l'horizon 2050. Logement, restauration collective, lutte contre l'artificialisation des terres, politique de transports durables : de très nombreuses propositions de notre projet s'inscrivent dans cet objectif. Cette transition pour une ville plus résiliente sera liée à la nécessité d'agir pour renforcer les solidarités. Répondre à l'urgence climatique et sociale seront ainsi les deux piliers indissociables de notre action.

Notre pays connaît des mouvements sociaux de grande ampleur. Ils sont le fruit d'inquiétudes face à l'avenir mais aussi l'expression d'une demande de compréhension à l'égard de l'action publique et d'une volonté d'être davantage associé à la décision et aux actions. Notre projet place les citoyens au cœur de la Gouvernance de la cité pour mettre fin à la prise de décisions en cénacle et à l'absence de concertation qui ont cours actuellement. Voici quelques une de nos propositions sur le sujet.

Nous revitaliserons les conseils de quartiers en en faisant réellement un lieu de co-construction de l'agenda municipal. Nous leurs attribueront un budget propre en vue de soutenir des projets locaux générateurs de lien social et validés par un jury citoyen.

Nous souhaitons associer l'ensemble des générations à la décision locale en créant un Conseil municipal des jeunes et un Conseil des sages. Nous reconnaitrons le droit à l'initiative citoyenne en instaurant notamment un droit de saisine du conseil municipal à partir d'une pétition représentant 1.000 habitants en droit de voter. Nous ferons respecter la parité femmes-hommes dans les instances de décision. Nous ferons des associations les partenaires de l'action publique. Enfin nous associerons les habitants aux grands projets menés par nos collectivités par la mise en place de commission extra-municipales rassemblant tous les acteurs des dossiers.

Pour terminer vous souhaitez évoquer la question des libertés publiques et de la sécurité des habitants. Je souhaite surtout souligner qu'il fait bon vivre à Quimper et que notre cité se doit d'être attentive et vigilante au maintien de cette qualité de vie, à la sécurité et la tranquillité publique pour chacun d'entre-nous.

Force est de constater que face au désengagement de l'État et au manque d'agents de Police nationale, la Ville doit prendre sa part dans la réponse aux attentes légitimes de tranquillité de ses habitants.

Nous pensons que seule une présence humaine, en proximité, est à même d'agir efficacement. Il sera donc créé un service de tranquillité publique agréant une police municipale non armée et une équipe d'agents de surveillance de la voie publique. Il sera composé de 15 agents agissant en journée et en soirée dans tous les quartiers et circulant prioritairement à pied, en VTT et en transports en commun pour être en contact direct avec les habitants. Il assurera ainsi une présence de terrain, au plus près de la population, afin de combattre les incivilités, le harcèlement de rue, les dégradations de biens communs, de sécuriser les abords des écoles, d'assurer une police environnementale et de mettre fin aux stationnements gênants. Elle agira en collaboration avec la Police nationale pour encadrer les manifestations culturelles, sportives et festives et avec les autres acteurs de la prévention.

Nous mettrons fin au dispositif « voisins solidaires » et mettrons en place un moratoire autour des caméras de vidéosurveillance afin d'évaluer leur efficacité sur l'espace public. Enfin, nous mettrons en place des Assises de la sécurité afin de mettre tous les acteurs autour de la table.

Nous espérons avoir répondu à vos interrogations. Vous pourrez retrouver dans notre programme des réponses plus complètes aux questions posées. Nous restons à votre disposition pour toutes demandes d'informations complémentaires.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Isabelle Assih



**Quimper Ensemble**, liste conduite par Isabelle Assih  
Elections municipales et communautaires de mars 2020  
*Adresse : 10a boulevard Duplex 29000 Quimper*  
*Mail : [contact@quimper-ensemble.bzh](mailto:contact@quimper-ensemble.bzh)*